

L'affaire de Foudil Boumala devant la Cour suprême

Les ennuies du journaliste et écrivain Foudil Boumala avec la justice n'en finissent pas. Après avoir obtenu la relaxe au tribunal de Dar El Beida et à la Cour d'Alger, le procureur général a introduit un pourvoi de cassation, indique le concerné sur sa page facebook. Concrètement : L'affaire sera portée à la Cour suprême.

Il est accusé d'atteinte à l'unité nationale et de publications Facebook pouvant porter atteinte à l'intégrité nationale.